

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

NOTE DE PRESSE

05 | 02 | 2022

7^{èmes} RENCONTRES DU DIALOGUE CITOYEN



© Ollier Alexandre

“

*Depuis 7 ans,
le Département innove
afin d'impliquer
pleinement les citoyens
dans le débat public*

GEORGES MÉRIC
président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne



**Agir
avec vous !**

LE MOT DU PRÉSIDENT



“

Le dialogue citoyen enrichit les décisions départementales et permet la mise en œuvre de politiques publiques efficaces, justes et solidaires.

GEORGES MÉRIC

président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Depuis 2015, le Conseil départemental de la Haute-Garonne s'est engagé à faire de la démocratie participative l'un des piliers de son action publique. Pleinement conscient de la crise démocratique qui éloigne les habitants du système représentatif et des valeurs républicaines, le Département innove, expérimente depuis 7 ans, afin d'impliquer véritablement les Haut-Garonnais et Haut-Garonnaises dans le débat public sur des projets structurants du territoire.

La pandémie a mis en évidence le besoin de bien vivre, celui de vivre autrement, de faire ensemble et non les uns contre les autres, le besoin d'être informé et d'affirmer une citoyenneté participative qui montre un chemin.

Le dialogue citoyen doit donc, plus que jamais, être au cœur des politiques publiques pour lutter contre toutes les conséquences de cette crise. Il permet d'enrichir les décisions départementales et de promouvoir un modèle de développement équilibré, solidaire et respectueux des hommes, de leur territoire et de leur environnement.

La 7^{èmes} édition des « Rencontres du dialogue citoyen » s'inscrit dans un contexte de crise pandémique qui souligne davantage la nécessité de justice sociale comme l'urgence écologique. Nous avons toutes et tous un rôle à jouer pour repenser nos façons de travailler, de nous déplacer, de nous alimenter, de protéger la biodiversité, de préserver notre cadre de vie.

Le dialogue citoyen est une force motrice essentielle pour mobiliser l'ensemble de nos moyens dans la mise en œuvre de politiques publiques efficaces, justes et solidaires.



© Aurélien Ferreira / CD31

7 ans de Dialogue citoyen : une démarche participative réussie

Depuis 2015, le Conseil départemental a inscrit la démocratie participative au cœur de son action publique avec de nombreuses concertations menées dans le cadre du Dialogue citoyen, dans tous les domaines de l'action départementale : environnement, transports, culture, éducation, social...

EN CHIFFRES

+ de 400
rencontres de Dialogue citoyen

+ de 32 000
contributions citoyennes

Plus de 400 réunions, ateliers, rencontres ont été organisés partout sur le territoire depuis 7 ans sous le sceau du Dialogue citoyen, auxquels environ 20 000 Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais ont participé. Par ailleurs, près de 10 000 personnes ont répondu aux enquêtes départementales en ligne.

Les concertations ont notamment porté sur : le plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges, l'accompagnement des allocataires du RSA, une gestion concertée et durable de la ressource en eau (Garon'Amont), le plan d'aménagement des aires de covoiturage en Haute-Garonne nécessaires à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, les sept tracés « Réseaux Express vélo » essentiels aux déplacements domicile-travail, la charte de la commande publique, la refonte des politiques départementales en faveur de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées...

De nombreuses concertations départementales ont été récompensées par le Trophée de la participation et de la concertation, de la Gazette des communes et du Think Tank « Décider ensemble » :

la concertation sur la mixité sociale dans les collèges (en 2018), la concertation sur le RSA (en 2019), la concertation sur le projet de territoire Garon'Amont (en 2020), le Prix Anacej dans la catégorie « Démarche de concertation citoyenne Groupe Miroir Jeunes » (en juin 2020).

Les grandes concertations initiées par le Département

→ La mixité sociale dans les collèges :

Le plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges haut-garonnais a été adopté par l'Assemblée départementale en janvier 2017, à l'issue d'une large consultation publique menée avec la communauté éducative, les parents d'élève, les associations et les habitants, et après avis favorable du Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN). Cette concertation citoyenne lancée par le Conseil départemental en 2016 a réuni plus de 1 000 personnes – habitants, parents d'élèves, syndicats, élus, enseignants, principaux, directeurs d'école, associations – qui ont participé à plus de 130 réunions.



→ **Le projet de territoire Garon' Amont :**

Le projet de territoire Garon'Amont a été initié en 2018 par le Conseil départemental de la Haute-Garonne, en partenariat avec l'État, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, les Conseils départementaux de la Haute-Garonne, de l'Ariège, des Hautes-Pyrénées et du Gers, le Val d'Aran et l'Agence de l'Eau Adour Garonne, afin d'assurer une gestion concertée et durable de l'eau sur le versant Garonne amont et de permettre ainsi la poursuite du développement des territoires dans le respect des équilibres environnementaux.

Le Département, associé à l'ensemble des acteurs concernés par ce projet nécessaire et déterminant pour l'avenir du territoire, a mis en œuvre un vaste dialogue citoyen avec la population, les élus et l'ensemble des acteurs locaux, qui a permis la co-construction d'un plan d'actions opérationnel début 2020.

Cette concertation, qui s'est déroulée de mars à juin 2019, s'est articulée autour de quatre dispositifs : la création d'un panel citoyen, des rencontres avec les habitants sur l'espace public, des ateliers de travail thématiques, la création d'un espace participatif sur internet.

Près de 300 personnes ont participé aux ateliers et autres événements organisés dans le cadre de cette concertation.

130 mesures ont ainsi été proposées par un panel citoyen, dont 32 actions jugées prioritaires sont en cours de réalisation, sous le contrôle du panel.

Le Département a reçu le 1^{er} décembre 2020, le Trophée de la participation et de la concertation, lors de la cérémonie en ligne co-organisée par la Gazette des communes et le Think Tank « Décider ensemble ».

→ **L'Atlas des paysages :**

Le 8 juin 2021, le Conseil départemental a mis en ligne le site internet paysages.haute-garonne.fr qui marque l'aboutissement du travail mené pour la réalisation de l'Atlas départemental des paysages de la Haute-Garonne depuis 2019.

Les Haut-Garonnaises et les Haut-Garonnais ont en effet été consultés en décembre 2019 pour l'élaboration de l'Atlas départemental avec l'organisation de 4 ateliers et d'une enquête publique en ligne, concernant la perception de l'évolution des paysages dans 20 ans. Le Conseil départemental souhaite que chacun puisse maintenant se saisir de cet Atlas en ligne, pour se projeter dans les paysages qu'il connaît et participer à leur valorisation et à leur préservation. Il accompagnera ainsi les communes et l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'habitat, de la voirie, du tourisme ou encore de l'agriculture, dans la préservation des paysages.

L'Atlas départemental des paysages de la Haute-Garonne a été élaboré conjointement par le Conseil départemental de la Haute-Garonne et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Occitanie, avec l'appui du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Haute-Garonne.

→ **La Concertation Jeunesses :**

Depuis plus de 3 ans, le Conseil départemental de la Haute-Garonne répond aux défis lancés par les jeunes en les remettant au cœur de la construction des politiques publiques de demain grâce à une politique de concertation innovante.

Depuis 2019, un Groupe Miroir réunit plus d'une vingtaine de jeunes entre 18 et 26 ans, 10 partenaires associatifs et les élus départementaux. C'est la première instance de participation ouverte aux jeunes au sein de la collectivité.

Entre janvier 2018 et janvier 2019, des élus et des agents du Conseil départemental ont rencontré, avec les partenaires de l'éducation populaire, près de 2 000 jeunes entre 11 et 29 ans, réuni plus de 1 000 contributions sur 31 sites du territoire départemental, pour échanger sur leurs attentes et leurs besoins. Le Plan départemental par et pour les jeunesses 2019-2021 voté en juin 2019 a conclu ces deux années de concertation.

Ce plan prévoit des actions innovantes, dont la mise en œuvre associe les jeunes : Initi'active Jeunesses, la web app Go31, la charte Ambition jeunesses, le Forum des jeunesses haut-garonnaises.

→ **La concertation culture :**

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne a adopté en juin 2018 un projet culturel pour 2018-2022, construit et partagé avec l'ensemble des Haut-Garonnaises et des Haut-Garonnais. Ce projet est issu d'une démarche de concertation citoyenne inédite « Cultures pour tous », qui a mobilisé près de 4 000 citoyens et acteurs culturels pendant 8 mois.

Cette concertation a permis de faire émerger un programme d'actions pour les 4 années à venir. Parmi ces actions, issues des propositions citoyennes : la Bourse aux jeunes musiciens, le Fonds de soutien aux initiatives culturelles, le label « Comme à la maison ».

Les concertations menées depuis 2015 :

- La Charte du Dialogue citoyen
- La création de nouveaux collèges
- La sectorisation scolaire des collèges
- Le plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges
- L'offre de réseau de transports Arc-en-ciel
- Les services publics
- La Charte de la commande publique
- La lecture publique (réseau des bibliothèques et médiathèques)
- La politique culturelle pour tous
- Le plan d'aménagement des aires de covoiturage
- La suppression du passage à niveau à Escalquens
- Les schémas départementaux en faveur de l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées
- La stratégie « jeunesses »

DIALOGUE
CITOYEN

1ère ASSEMBLÉE CITOYENNE



2022 : création d'une Assemblée citoyenne

Après deux ans de crise sanitaire et à l'approche de l'élection présidentielle, le Département est plus que jamais conscient de la crise démocratique qui éloigne les habitants du système représentatif. C'est pourquoi il s'engage dès 2022 dans la mise en place de nouveaux outils démocratiques, afin de renforcer l'implication des citoyens et de lutter contre la montée des extrêmes.

Lancement de l'appel à candidatures pour la constitution de l'Assemblée citoyenne

2022 sera marquée par la création de l'Assemblée citoyenne, une instance démocratique novatrice et pérenne, qui invitera les Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais à siéger au Conseil départemental et à formuler des propositions sur des sujets en lien avec les compétences départementales.

Le 5 février prochain, à l'occasion des 7^e Rencontres du Dialogue citoyen, le Conseil départemental lancera officiellement un appel à candidatures jusqu'à la fin du mois de juin, qui constituera la première étape de mise en place de cette assemblée. Des rencontres et des temps de sensibilisation seront organisés dans tout le département. A l'issue de ces 4 mois de mobilisation, les candidats seront tirés au sort en garantissant la parité et la représentation géographique et sociale de la population haut-garonnaise.

La première Assemblée citoyenne du Département de la Haute-Garonne sera installée en octobre 2022 et composée de 162 citoyens volontaires, soit 6 par canton pour un mandat de 2 ans. C'est une première en France avec un aussi grand nombre de membres, permettant de représenter la pluralité des territoires et la diversité de la population du département.

Les élus et agents départementaux ne siègeront pas dans cette assemblée. Les membres de l'Assemblée citoyenne bénéficieront d'une formation au fonctionnement de la collectivité, au cours de la première année d'exercice.





Actrice à part entière des politiques de la collectivité, l'Assemblée citoyenne pourra, par ses travaux, alimenter les réflexions de l'assemblée départementale et être saisie par cette dernière. Elle aura également la possibilité de s'autosaisir sur des sujets entrant dans le cadre des compétences de la collectivité (après accord du président). Les élus départementaux auront l'obligation de se prononcer sur les propositions présentées par l'Assemblée citoyenne et d'y répondre.

► **POUR EN SAVOIR +**

- Renseignements : dialogue.citoyend31.fr
05 34 33 15 22 ou 05 34 33 34 42
- Inscriptions pour participer au tirage au sort : dialoguecitoyen.haute-garonne.fr

2023 : instauration du droit d'interpellation citoyenne

En complément de l'Assemblée citoyenne, le Conseil départemental prévoit l'instauration du droit d'interpellation citoyenne en 2023. Ce nouvel outil est destiné à élargir la base de la décision publique, en donnant aux habitants du département la possibilité de demander l'inscription de sujets relevant de la vie locale et des compétences de la collectivité à l'ordre du jour de l'Assemblée départementale.

Un fonds de soutien aux initiatives citoyennes viendra compléter cette nouvelle palette d'outil participatifs, qui permettra aux citoyens de proposer des projets pour améliorer le cadre de vie des habitants. Les projets lauréats seront sélectionnés par un vote des Haut-Garonnais et obtiendront un financement du Conseil départemental.

EN CHIFFRES

162
citoyens volontaires

2 ans
de mandat

3 à 4
assemblées plénières par an

CONTACTS

Cécile van de Kreeke

Responsable des relations presse

cecile.van-de-kreeke@cd31.fr

05 34 33 33 72 - 06 24 66 05 30

Ariane Mélazzini-Déjean

Attachée de presse

ariane.melazzini@cd31.fr

05 34 33 30 32 - 07 85 72 94 74

Toutes les infos sur :



espace-presse-garonne.fr
haute-garonne.fr



Conseil départemental de la Haute-Garonne
1, boulevard de la Marquette 31090 Toulouse cedex 9

